

BOURGET VAP 2



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2024 à PERNES-LES-FONTAINES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : BOURGET VAP 2

Siège : 68 ALLEE DES ALPILLES ZONE D'ACTIVITE PRATO 1 84210 PERNES-LES-FONTAINES

Durée : 99 années

Capital : 1000€

Objet : La vente de cigarettes électroniques et produits dérivés ; L'exploitation d'un débit de boisson, bar, brasserie, petite restauration ; Et plus généralement, toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère. Ces opérations incluent la faculté d'offrir la garantie de la société elle-même ou celle devant porter sur l'un de ses biens. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Agrément : En dehors des opérations de reclassement simple, les actions ne peuvent être cédées à des



Ecrit par Echo du Mardi le 22 janvier 2024

tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Présidente : SASU JPR VAPE HOLDING, Au k de 2 317 467 €, Siège social : Zone D'Activité Prato 1 68 Allée des Alpilles 84210 Pernes-les-Fontaines, Représentée par M. Jean-Philippe RIERA, Immatriculé au 879 559 060 R.C.S. AVIGNON

DG : SASU PABLO'N CO, Au k de 1000 euros, Siège social : 116 Rue Jean Moulin 84270 VEDÈNE, Représentée par Mme Laura SALMERON ; Immatriculée au 948 676 655 R.C.S. Avignon

La Société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon.